

REGLEMENT INTERNE DE LA CLASSE 6-12 ANS

Veillez lire attentivement ce règlement intérieur. Il pourra être soumis à modifications, notamment en cours d'année scolaire. Sa nouvelle version vous serait alors soumise pour signature.

Préambule

Notre école c'est :

- Une école mixte ouverte à tous les enfants sans distinction d'ordre social, politique, culturel, ethnique ou religieux.
- Une école qui applique la méthode d'enseignement et d'éducation créée par Maria Montessori.
- Une école appliquant une pédagogie respectueuse du rythme de développement de chaque enfant, stimulant l'autonomie, la confiance en soi, le plaisir d'apprendre et celui d'œuvrer au sein d'un groupe.

La pédagogie Montessori c'est :

- Favoriser le développement de l'être humain dans toutes ses dimensions : physique, sociale et intellectuelle.
- Une pédagogie qui tient compte des besoins des enfants à chaque stade de la croissance humaine.
- Chaque enfant, au milieu des autres et avec les autres, poursuit son propre plan de développement grâce à ses activités, suivant ses lois intérieures de croissance.
- Le potentiel de chaque enfant pourra se développer si on lui offre un environnement approprié dans lequel il aura la liberté de mouvement et le libre choix des activités, ce qui lui permettra le développement de l'autonomie et de la responsabilisation.

Le rôle de l'éducateur/ trice

Le rôle principal de l'éducateur/trice est de guider les enfants vers leurs centres d'intérêts en préparant la classe à cet effet (environnement préparé).

Il/elle met donc en place dans la classe le matériel pédagogique élaboré par Maria Montessori afin de permettre à l'enfant d'explorer le monde, de s'en saisir et de se construire.

- Grâce à l'observation, il/elle détermine quel matériel pédagogique peut être proposé à l'enfant. Il/elle lui présente alors la façon de l'utiliser afin qu'il en perfectionne son usage.
- L'expérimentation sensorielle des matériels permet le passage progressif à l'abstraction.
- Il/elle fait en sorte que chaque enfant bénéficie d'un temps d'activité autonome (individuelle ou de groupe) de deux heures et demi à trois heures le matin, et deux heures l'après-midi.
- Il/elle élabore les règles de base de la classe (de fonctionnement, sécurité, hygiène, etc.) et il/elle en est le garant.
- Il/elle communique avec chaque enfant, ses parents et la directrice de l'école.

« Seul l'esprit de l'enfant peut orienter le progrès humain et peut-être même le guider vers une forme élevée de civilisation. » (Maria Montessori).

Règlement

Dates de rentrée / horaires / calendrier scolaire

Ces informations sont communiquées aux parents lors de l'inscription de leur enfant et consultables en tout temps sur le site internet de l'école : www.montessori-rive-gauche.ch

Coordonnées de l'école

Téléphone classe 6-12 ans Sequoia (rez) : 079 967 76 06

classe 6-12 ans Ginkgo (1^{er} étage) : 079 880 46 85

(Merci de communiquer toute absence exclusivement PAR SMS au numéro de téléphone de la classe de votre enfant 6-12. Le téléphone est consulté à 8h00, 12h00 et 16h00).

Téléphone parascolaire (15h30 – 18h15) : 078 807 82 62

Téléphone direction : 078 806 22 42

Email direction : info@montessori-rive-gauche.ch

Site internet de l'école : www.montessori-rive-gauche.ch

(Vous trouverez sur notre site internet des photos de vos enfants, dans l'espace privé).

Adresse de l'école : chemin des Gotettes 15, 1222 Vézenaz

Adresse administrative : 4, ch de l'Escapade, 1222 Vézenaz

Accueil / Retard

L'accueil des enfants a lieu chaque matin de 8h00 à 8h30 **au plus tard**.

Tout retard perturbe le bon fonctionnement de la classe. Il est extrêmement important, et demandé à tous les parents, de comprendre l'importance de cette ponctualité et de la respecter.

Les retards seront comptabilisés et apparaîtront sur le bulletin scolaire de fin d'année.

Absences

Tous les enfants sont tenus au devoir d'assiduité. Si toutefois vous décidiez de partir en vacances avant les dates officielles, nous devrions étudier au préalable votre demande écrite avec la direction.

L'absence **prévue** d'un enfant, doit, au préalable, être signalée de vive voix ou par email à l'éducateur/trice concerné/e au plus tard la veille de l'absence. En effet, lorsque l'enfant est absent, il manque des présentations qu'il faudra alors re-planifier.

Dans le cas d'une absence imprévue, celle-ci doit être signalée au plus tôt par les parents par SMS.

Les absences seront comptabilisées et apparaîtront sur le bulletin scolaire de fin d'année.

Sorties scolaires

L'équipe pédagogique se réserve le droit de décider si une sortie (gymnastique, patinoire, promenade....) aura lieu ou non, quelques soient les prévisions météorologiques. Il est demandé aux parents de respecter cette mention et de laisser en permanence un petit sac de gymnastique à l'école (avec un survêtement/ legging, un tee-shirt de sport et une paire de chaussettes).

Sortie des classes

La sortie des classes a lieu à 16h00. Elle se fait à la porte de l'école et non au portail, sous la supervision d'un (e) éducateur/trice afin de favoriser la communication entre parents et éducateurs/trices.

Parascolaire

Un service de parascolaire payant est assuré les jours d'école de 16h00 à 18h15.

Téléphone parascolaire (15h30 – 18h15) : 078 807 82 62

Stationnement

Un parking est mis à la disposition des parents. Par respect pour le voisinage, il n'est pas autorisé de se parquer chemin des Gotettes.

Soyez vigilants et roulez lentement (20km/h max), des enfants peuvent se trouver sur votre chemin.

Merci de respecter les panneaux d'interdiction de stationnement sur notre parking.

Les Repas

Collation du matin

Chaque matin, une petite collation sera proposée aux enfants, sous la forme de fruits ou de légumes frais.

Repas du midi

Chaque jour le repas est livré par un traiteur. Vous trouverez le menu hebdomadaire sur notre site internet.

Comportement dans la classe

Un enfant dont le comportement aura été turbulent au cours d'une matinée ou d'un après-midi sera dans l'obligation de rattraper son travail durant la récréation.

Sécurité

Comme dans tous les établissements publics, sont interdits à l'école les objets dangereux (pointus, tranchants, inflammables...).

Aucun adulte, en dehors des parents et de l'entourage de l'enfant, des membres de l'équipe pédagogique ou des intervenants n'est admis dans l'enceinte de l'établissement.

Les chiens sont priés de rester à l'extérieur de la cour.

Il n'est pas permis de jouer avec des bâtons dans le jardin de l'école, ceux-ci, pouvant être à l'origine d'éventuels accidents.

Toute forme de violence physique comme verbale est proscrite dans l'enceinte de l'école. En cas de manquement à cette règle élémentaire de vie en communauté, l'élève sera repris et selon la gravité de la faute, devra être isolé de ses camarades et/ou, exclu de l'école jusqu'à 2 jours.

En cas de conflit, les enfants doivent immédiatement prévenir un adulte qui se fera un devoir d'écouter et d'aider les enfants à régler les problèmes ainsi énoncés.

Exercice d'évacuation

Pour prévenir le risque incendiaire, un exercice d'évacuation a lieu chaque l'année.

Maladie

Tout enfant malade et/ou contagieux doit être gardé à la maison.

Les Poux

Les enfants ayant des poux doivent être traités. Il vous est demandé d'en avertir dès que possible un membre de l'équipe pédagogique afin de prévenir leur propagation.

Les Vêtements et Objets Personnels

Il est obligatoire de marquer les vêtements et les accessoires de votre enfant. Les vêtements non marqués et non réclamés seront stockés dans une caisse prévue à cet effet.

Nous vous demandons également qu'une tenue de pluie reste en permanence dans le vestiaire à savoir : bottes de pluie, veste imperméable et pantalon de pluie (marqués au nom de votre enfant). Ces tenues sont à rapporter à la maison et à laver à chaque période de vacances ou s'ils sont très sales.

Pour éviter d'éventuels situations conflictuelles, ne sont pas autorisés :

- les objets de valeur (bijoux, argent, téléphone portable même inutilisable)
- bonbons et friandises
- les jouets en général.

Le Matériel

Le matériel pédagogique des classes est précieux et en un seul exemplaire. Si vous découvrez dans les poches de votre enfant un objet que vous ne connaissez pas, il s'agit peut-être d'un élément de ce matériel.

Nous vous demandons donc de le restituer dans les plus brefs délais.

Observations dans la classe

Les parents sont les bienvenus dans la classe. En effet, il est généralement très profitable qu'un parent vienne en observation dans la classe de son enfant si ce dernier le désire et s'il en fait la demande aux éducateurs. Cette visite permet au parent de manifester son intérêt pour le travail de son enfant et d'encourager celui-ci. Elle favorise une plus grande compréhension du travail demandé et un meilleur dialogue.

Suivi pédagogique des enfants

L'évolution de vos enfants fait l'objet d'un suivi quotidien par les éducateurs/trices grâce à leurs observations régulières, aux présentations de matériel didactique et aux réunions de l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Afin de rendre compte des progrès de chaque enfant, deux rendez-vous, en fin de premier trimestre et au milieu du dernier trimestre, seront ainsi proposés entre parents et éducateurs. Cependant, en cas de nécessité, parents ou éducateurs pourront demander un rendez-vous pour se rencontrer à tout moment durant l'année scolaire.

Parents et éducateurs sont invités à signaler tout changement d'attitude (en classe ou à la maison) ou toute difficulté passagère, même minime, pour une meilleure prise en compte des besoins de chaque enfant.

Les travaux personnels des enfants seront présentés à chaque famille lors de ces réunions et remis au fur et à mesure ou en fin d'année scolaire.

Nous sommes ravis d'accueillir votre enfant à l'école Montessori Rive Gauche et vous souhaitons une très bonne rentrée scolaire parmi nous !

L'équipe pédagogique